

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)

PROGRAMME POUR DES MOYENS D'EXISTENCE DURABLES DANS LA PECHE (PMEDP)

GCP/INT/735/UK

SUSTAINABLE FISHERIES LIVELIHOODS PROGRAMME (SFLP)

**EVALUATION DE LA CONTRIBUTION SOCIO-ECONOMIQUE
DE LA PÊCHE AU PIB ET AU DEVELOPPEMENT
DE SAO TOME ET PRINCIPE**

Par

M. Fernandes de Freitas Adelino, Institut National de la Statistique
M. Eugério de Almeida Moniz, Direction du Plan du MPF
M. M. Ernestino Menezes dos Santos Nascimento, Direction des pêches

Décembre 2005

ABREVIATIONS ET SIGLES

CFD	: Caisse Française de développement
CTA	: Capture totale admissible
FAO	: Organisation des Nations pour l'Agriculture et l'Alimentation
FIDA	: Fonds International pour le Développement agricole
INE	: Institut National de la Statistique
IPPTE	: Initiative Pays Pauvres Très Endettés
IRD	: Institut de Recherche en Développement
MADRP	: Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (devenu Ministère de l'Economie)
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissements Prioritaires
PMEDP	: Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche en Afrique

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	4
2.	PRESENTATION DU SECTEUR DE LA PECHE	4
2.1	Contexte géographique	4
2.2	Contexte économique	4
2.3	Contexte social et politique	6
2.4	Importance de la pêche	7
2.4.1	Potentiel de pêche	7
2.4.2	Types de pêche	8
3.	METHODOLOGIE DE CALCUL DU PIB	9
4.	CONTRIBUTION DE LA PECHE	10
4.1	Sécurité alimentaire	10
4.1.1	Production domestique	10
4.1.2	Exportations	11
4.1.3	Importations	11
4.1.4	Disponibilité apparente de poisson et consommation per capita	12
4.2	Balance commerciale des produits de la pêche	12
4.3	Emplois générés	13
4.4	Richesse nationale	13
4.4.1	Valeur ajoutée à la production	13
4.4.2	Valeur ajoutée à la valorisation	14
4.5	Investissement dans le secteur	15
4.5.1	Investissements privés	15
4.5.2	Evolution des investissements publics	15
4.6	Finances publiques	16
5.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	17
5.1	Conclusion	17
5.2	Recommandations	17
	REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	18
	ANNEXE	19

1. INTRODUCTION

Le Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche en Afrique (PMEDP) se propose d'élaborer un guide méthodologique pour l'évaluation de la contribution de la pêche artisanale maritime aux moyens d'existence durables et à la réduction de la pauvreté.

Un premier draft de cette méthodologie a été élaboré en 2003 et a été amélioré à partir des résultats de l'étude de cas du Bénin en 2004. La même méthodologie servira de base à l'évaluation de la contribution économique et sociale de la pêche dans les pays participants aux Projets Pilotes 1 (Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Ghana et Mali), 2 (Congo, Gabon, Guinée et Mauritanie) et 3 (Cameron, Gambie, Sénégal et Tchad), au Cap Vert et à Sao Tomé e .

Ces études de cas devront permettre d'avoir une meilleure visibilité du secteur de la pêche dans les politiques nationales notamment celle de réduction de la pauvreté à travers une meilleure prise en compte du rôle de la pêche artisanale dans la création de la richesse nationale.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente étude menée à Sao Tomé e par une équipe de trois personnes : un économiste de la comptabilité nationale, un spécialiste des pêches et un statisticien responsable des comptes économiques du secteur primaire.

Les principaux objectifs assignés à cette étude sont :

- Evaluer la contribution économique et sociale de la pêche.
- Développer la synergie entre le département des pêches et la structure chargée d'élaborer les comptes nationaux de la pêche (Institut National de la Statistique).
- Formuler des propositions en vue d'améliorer le guide méthodologique proposé par le PMEDP pour évaluer la contribution économique et sociale de la pêche aux moyens d'existence durables et à la réduction de la pauvreté.

2. PRESENTATION DU SECTEUR DE LA PECHE

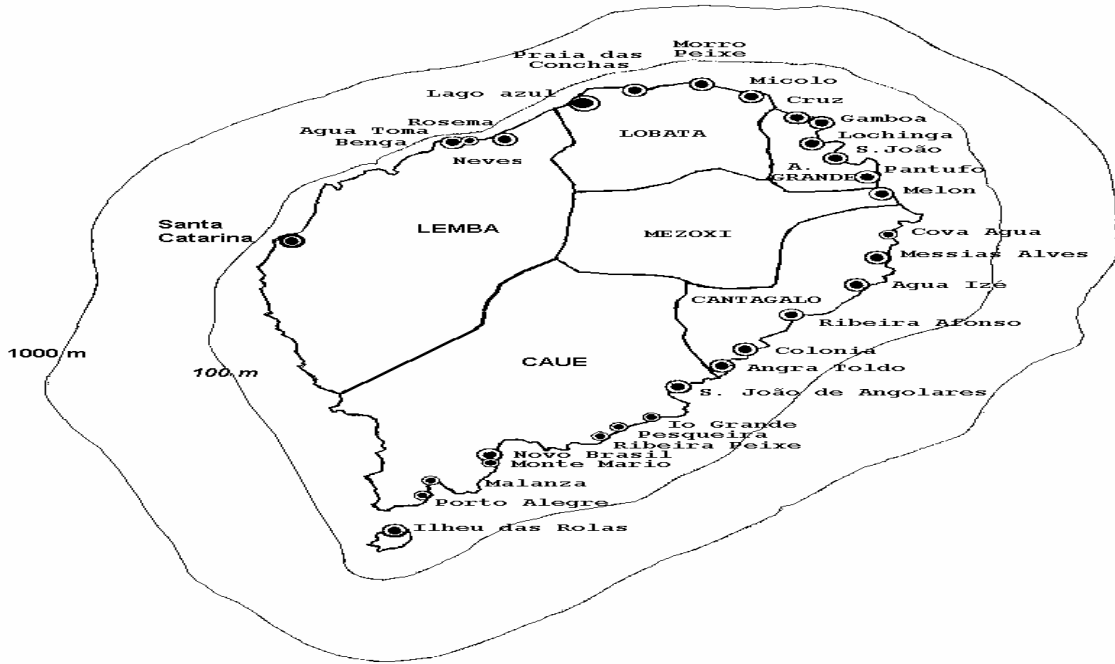
2.1 Contexte géographique

La République de Sao Tomé e , constituée de deux îles, est un archipel situé à l'ouest de la côte africaine, dans le Golfe de Guinée, à environ 300 km de la côte ouest du Gabon. L'archipel couvre une superficie totale de 1.001 km². L'île de Sao Tomé et ses îlots font 859 km² de superficie et celle de et ses îlots, couvrent une superficie de 142 km². Ce sont des îles d'origine volcanique, avec un relief très accidenté, dont les pointes les plus élevées sont le Pic de Sao Tomé (2.024 m) et le Pic de (948 m).

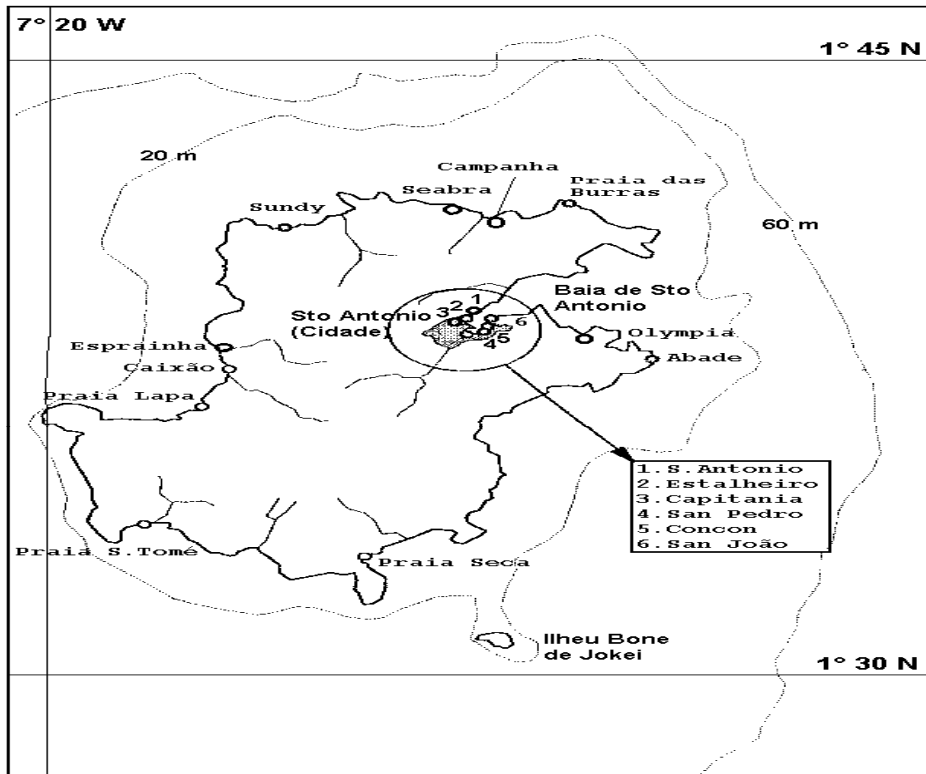
Le climat est tropical humide, caractérisé par deux saisons sèches et deux saisons des pluies. La nature montagnaise des îles est à l'origine d'une grande diversité climatique dans le pays.

Sur le plan administratif, l'île de Sao Tomé est structurée en six districts alors que l'île de constitue une région autonome.

Ilha de São Tomé



Ilha de Príncipe



2.2 Contexte économique

L'agriculture reste la base économique du pays ; elle occupe 23% de la population active. Le cacao qui représente l'essentiel des exportations (90%) a vu sa production s'effondrer depuis 1996. Cette forte dépendance de l'agriculture santoméenne vis-à-vis de la culture du cacao se traduit par l'importation en grande quantité de produits agricoles et donc par d'importantes sorties de devises.

Avec un Produit intérieur brut (PIB) par habitant de 340 US\$ en 2003, la République de Sao Tomé et Príncipe est l'un des pays les plus pauvres du monde. Selon l'étude sur le profil de la pauvreté réalisée en 2001, 54% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté et 15% sont classés dans l'extrême pauvreté. La pauvreté reste un phénomène largement rural avec 65% de la population rurale qui vit en dessous du seuil de pauvreté et 22% dans l'extrême pauvreté.

L'agriculture et la pêche sont les principales activités de l'archipel. L'économie du pays est fortement dépendante du cacao qui constitue 95% des exportations, mais le manque de diversification de l'agriculture est un obstacle majeur à sa croissance. Avec un taux d'endettement de 640% en 2000, Sao Tomé e est éligible à l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPTE) et devrait atteindre le point d'achèvement qui devait lui permettre de bénéficier d'un allègement de sa dette d'ici fin 2004. Une première évaluation du programme de 3 ans avec le FMI a eu lieu au mois de Septembre 2005, la seconde évaluation est prévue au mois de Décembre, ce qui laisse penser que ce point d'achèvement ne pourra être atteint qu'au premier trimestre de 2006

Les réformes structurelles et institutionnelles entreprises en 1998 ont permis au PIB de connaître une croissance de 1% en 1997, puis de 4,1% en 2002 et de 4,3% en 2003. Les services constituent la part la plus importante du PIB avec 63%, suivis par l'agriculture (20%) et l'industrie (17%). Sao Tomé e est à la veille de connaître un changement majeur dans son économie avec la production de pétrole offshore qui devrait commencer en 2007-2008.

Au vu de la situation économique et sociale ainsi décrite, l'Etat a inscrit la croissance économique et la réduction de la pauvreté au cœur de ses stratégies d'intervention. La stratégie de réduction de la pauvreté de Sao Tomé e , finalisée en décembre 2002, vise à réduire de moitié ce taux d'ici 2010 et de deux tiers à l'horizon 2015.

2.3 Contexte social et politique

La population de Sao Tomé e est estimée à 137.599 habitants selon le 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en 2001. L'essentiel de cette population (95,7%) se trouve dans l'île de Sao Tomé, l'autre partie (4,3 %) est dans l'île de qui compte environ 5.966 habitants. En 2015, la population de Sao Tomé et atteindrait 200.000 habitants (sur la base d'un taux moyen annuel de croissance estimé à 2%). Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, elles constituent 51% de la population.

La population santoméenne est également très jeune avec près de 42% de la population qui ont moins de 15 ans et 48% de la population féminine qui est en âge de procréer. On observe également un grand flux migratoire vers les centres urbains avec une forte concentration de la population dans la capitale. La langue la plus couramment parlée est le portugais, viennent

ensuite les langues vernaculaires (créole fôrro, lunguié, ngolá, etc.), parlées selon le groupe ethnique d'appartenance. La religion chrétienne est largement majoritaire sur les deux îles.

Le tissu social de Sao Tomé e est caractérisé par une grande hétérogénéité. La société santoméenne est multiculturelle ; c'est une société biologiquement créole, stratifiée en plusieurs groupes ethniques d'ascendance diverse qui cohabitent sur les îles : les *forros*, les *minuié*, et les *angolares*. La situation de la femme, du point de vue de sa fonction, de ses rôles et dans ses rapports avec l'homme, n'est pas différente d'une communauté à l'autre.

Sur le plan politique, Sao Tomé e , ancienne colonie portugaise, est devenu indépendant en 1975. Durant les premières années de son indépendance, le pays a opté pour une voie de développement soutenue par une révolution culturelle et sociale et basée sur l'économie centralisée avec un régime de parti unique.

En 1990, le pays s'est doté d'une nouvelle Constitution fondée sur la démocratie et le multipartisme. Le pouvoir est ainsi réparti entre quatre institutions : le Président de la République, l'Assemblée Nationale, le Gouvernement et les Tribunaux. Depuis janvier 2003, Sao Tomé e dispose d'une troisième Constitution. Le principe d'égalité des hommes et des femmes en termes de droits humains, sociaux, économiques, culturels, civiques et politiques est garanti explicitement dans les deux dernières constitutions.

Durant la période coloniale, la situation de la femme est la même dans tous les groupes ethniques ; dominé par l'homme, le rôle domestique de la femme est prédominant ; elle participe pratiquement pas à la vie économique et politique et n'a aucun pouvoir de décision.

Avec l'avènement de l'indépendance, la situation de la femme a connu une évolution favorable ; une revalorisation de l'image de la femme s'est fait sentir ; elle a désormais plus de dignité et devient plus active dans les mouvements révolutionnaires et dans l'économie. C'est durant cette période que les lois favorables à l'égalité ont été prises.

Toutefois, il est à souligner que depuis 1990, les changements fréquents de gouvernement fragilisent les mécanismes institutionnels, portent préjudice à la mise en œuvre des orientations de développement et hypothèquent l'atteinte des objectifs fixés.

2.4 Importance de la pêche

2.4.1 Potentiel de pêche

Le plateau continental est assez restreint : 1.459 km² dont 2/3 (1.023 km²) autour de Príncipe. La superficie de la ZEE est relativement faible pour un pays insulaire (160.000 km²) et comparée à celle des pays voisins comme le Gabon (213.000 km²) ou la Guinée Equatoriale (283.200 km²).

L'absence de phénomène d'upwelling (remontée d'eaux froides) fait que les eaux océaniques de cette région ne sont pas riches en sels minéraux et donc en poisson, contrairement aux autres régions nord et centre du Golfe de Guinée.

Selon l'étude réalisée par l'IRD (ex ORSTOM) en Avril - Octobre 1982, le potentiel de Sao Tomé e Príncipe en ressources halieutiques a été estimé à 12.000 dont 8.500 t de pélagiques et

3.500 t de démersaux. Ce potentiel est inégalement reparti entre les deux îles, l'essentiel étant concentré à (9.000 t contre 3.000 t pour Sao Tomé).

Selon l'évaluation réalisée par les Russes en Mai 1983 et Février-Mars 1986, il semblerait qu'il existe également 17.000 t de thons et 6.000 t de céphalopodes.

Dans tous les cas, le potentiel exploitable par la pêche artisanale (capture totale admissible - CTA) reste limité (6.000 t).

2.4.2 Types de pêche

Trois différents types de pêche d'importance inégale selon les critères retenus (écologiques, sociaux, économiques ou financiers) sont pratiqués à Sao Tomé et Príncipe.

1) La pêche artisanale

Elle comprend (i) la pêche de subsistance, pratiquée par des pirogues monoxyles (à rame et voile) de 3-5 mètres de longueur avec une seule personne, et dont la prise est destinée à l'auto-consommation ; (ii) la pêche commerciale, pratiquée par des pirogues motorisées de 6 – 12 m avec 2-8 pêcheurs à bord.

Six types de filets de conception, de taille et de maillage différents sont utilisés à bord des pirogues (filets maillants de surface et dérivants, encerclants ou de fond) ainsi que des lignes à main et des palangres.

La pêche artisanale fait vivre de nombreux ménages le long des côtes. Les produits de la pêche sont en général vendus en frais ; ils peuvent également faire l'objet d'une transformation artisanale par les femmes en poissons salés et fumés pour être écoulés sur les marchés.

2) La pêche semi-industrielle.

Elle est effectuée des bateaux en fibre de verre (longueur de 12-16 m et moteur de 25–140 CV) acquis par le pays dans le cadre d'un don. Il s'agit de senneurs, senneurs-ligneurs et palangriers qui embarquent chacun 10 à 15 pêcheurs. La marée dure entre 15 jours et 1 mois et demi.

Les produits capturés sont habituellement congelés et salés, ils sont vendus à des particuliers ou à des entreprises. Les femmes peuvent acheter d'importantes quantités de ces produits débarqués par la pêche semi-industrielle pour le fumage et la vente sur les marchés.

3) La pêche industrielle

La flottille de pêche industrielle est composée à présent de bateaux de l'Union Européenne opérant dans le ZEE dans le cadre d'accords de pêche. Le dernier protocole d'accord conclu, fixant les droits de pêche et la compensation financière, couvre la période de juin 2002 à mai 2006. Les possibilités de pêche sont ainsi offertes à 63 thoniers congélateurs et canneurs ou palangriers de surface.

La pêche industrielle en république de Sao Tomé e Príncipe est caractérisée par une absence de données fiables sur les captures et d'un fichier d'immatriculation des bateaux. Etant donnée l'absence de port en eaux profondes, les bateaux de pêche ne touchent jamais les côtes et ne débarquent aucune capture dans le pays.

3. METHODOLOGIE DE CALCUL DU PIB

La méthodologie d'élaboration des comptes nationaux de la République de Sao Tomé e Príncipe est conforme aux recommandations du Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies de 1993 (SCN 93)

La démarche d'élaboration se résume en cinq grandes étapes :

- 1) Collecte des données auprès des institutions. Une enquête est effectuée aux entreprises (grandes, moyennes, petites et micro entreprises) sur la base d'un échantillonnage au niveau national. Ces entreprises peuvent être productives de biens et services quelque soit le secteur d'activité économique (publique, privée et familiale) ou sans but lucratif (ONG). Elles doivent répondre aux questions relatives au volume d'affaires, à l'effectif du personnel affecté, à la production durant la période concernée, à la consommation de matériels et d'intrants, aux dépenses de personnel, aux dépenses de carburant, lubrifiants et transport, aux autres dépenses courantes, au solde entre le début et à la fin de la période.
- 2) Après avoir vérifié le niveau de réponse des entreprises et après la validation des enquêtes, on passe à la première extrapolation pour obtenir les informations au niveau national.
- 3) On procède à la collecte des données sur l'exécution budgétaire, la balance des paiements, le compte de la banque centrale et le programme des investissements publics.
- 4) Ensuite tous les résultats sont adressés selon les comptes sectoriels (comme par exemple, compte de la pêche, compte du commerce, compte des institutions financières, etc.).
- 5) On obtient le PIB national en additionnant toutes les valeurs ajoutées de chaque secteur.

Il faut souligner que la base actuelle du PIB a été conçue en 1996, résultat de la dernière enquête sur le budget des ménages ; l'actualisation de cette base, planifiée pour cette année, n'a pas été effectué faute de financement.

En ce qui concerne le secteur de la pêche, la Comptabilité nationale ne travaille que sur des données estimées de la production de la pêche artisanale et de la pêche semi-industrielle. C'est lors de l'élaboration des comptes définitifs que la production effective de ces deux sous-secteurs est intégrée. La pêche industrielle qui est exclusivement étrangère et ne débarquant pas ses produits à Sao Tomé e Príncipe, n'est pas prise en compte dans l'élaboration des comptes sectoriels. Par ailleurs, compte tenu du manque de données, seul le poisson fumé est pris en compte dans la détermination de la valeur ajoutée de la pêche. Il est

fortement recommandé d'améliorer le système de production des informations de base sur le secteur notamment pour la transformation et la commercialisation des produits.

Dès lors, compte tenu de la prédominance de la pêche artisanale sur la pêche semi-industrielle, on peut considérer que la contribution du secteur au PIB est l'œuvre de la pêche artisanale.

4. CONTRIBUTION DE LA PECHE

4.1 Sécurité alimentaire

4.1.1 Production domestique

La production domestique est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Production de la pêche artisanale et semi-industrielle de Sao Tomé e Príncipe

Année	Pêche artisanale	Pêche semi-industrielle	Total
2000	4.000,2	42,7	4.042,9
2001	3.655,5	36,5	3.692,0
2002	3.790,6	29,4	3.820,0
2003	4.005,9	32,1	4.038,0
2004	4.103,5	37,8	4.141,3

Source: Direction de la Pêche.

Ces productions sont réalisées spécifiquement dans les zones maritimes et côtières et les espèces capturées sont divisées en deux groupes : démersaux (16,5 %) et pélagiques (83,5 %) (tableau 2) ; les espèces nobles représentent plus de 5% du total de la capture artisanale maritime en 2004.

Tableau 2 : Production/espèces de la pêche artisanale et semi industrielle en 2004

Espèces	Pêche artisanale	Pêche semi-industrielle	Total	%
Garroupa/Epinephelus aeneus	3,5		3,5	0,08
Corvina	40,1	2,5	42,6	1,03
Vermelho fundo/Dentex	154,1	3,4	157,5	3,80
Macrophthalmus	61,2	2,8	64,0	1,55
Cherne	10,5	1,3	11,8	0,28
Badejo	238,2	0,5	238,7	5,76
Vermelho Terra	49,5		49,5	1,20
Canga	59,6		59,6	1,44
Autres démersaux	56,3		56,3	1,36
Total démersaux	673,5	10,5	683,5	16,50
Peixe azeite	24,5	6	30,5	0,74
Olho grosso	74,5		74,5	1,80
Corcovado	187,4		87,4	4,53
Celé	90,0		38,6	2,17
Cavala	185,2		185,2	4,47

Espèces	Pêche artisanale	Pêche semi-industrielle	Total	%
Maxipombo	10		10	0,24
Bonito/Caranx crysos	140,5	3,2	143,7	3,47
Barracuda	45,3	2,0	47,3	1,14
AtumJudeu/Katsuwonus pelamis	117,4		117,4	2,83
Atum Olede /Thunnus albacares	124,1		124,1	3,00
Peixe Fumo / Acanthocybium Solandri	394,1		394,1	9,52
Alada/Elagatis bipinnulata	90,7	11,6	102,3	2,47
Agulha sombra/Xiphias Gladius	45,9		45,9	1,11
Peixe Andala/Istiophorus albicans	513,7	1,5	515,2	12,44
Voador/Cypselurus melanurus	774,0		774,0	18,69
Tubarão	207,3	2,0	209,3	5,05
Autres pélagiques	405,9	1,0	406,9	9,83
Total pélagiques	3.430,5	27,30	3.457,8	83,50
Total production	4.103,5	37,8	4.141,3	100,00

Source: Direction de la pêche

4.1.2 Exportations

Les exportations de produits de la pêche artisanale sont pratiquement inexistantes à l'exception de quelques étrangers qui font une petite exportation vers les pays du continent ; on note une quantité de poissons frais et salés d'environ 100 kilogrammes par semaine soit 5 tonnes par an qui est envoyée en Europe (Portugal).

Mais, il faut dire qu'il n'existe pas encore un système de suivi des statistiques de la pêche. Quelques bateaux de pêche battant pavillon santoméen capturent et exportent des poissons vers les marchés européens, mais les données ne sont pas fournies à la Direction de la pêche. Un effort doit être fait dans ce sens pour disposer des statistiques de pêche de ces bateaux, ne serait pour un objectif d'aménagement des ressources halieutiques de le ZEE santoméene.

Les exportations de poissons selon les données officielles, en 2001, s'élèvent à environ 127.014 kg, correspondant à 2.391.655.020 de Dobras¹. On note que les exportations ont considérablement diminué au cours des années suivantes, à cause d'un sévère contrôle et de plus de rigueur de la part des agents de transport. C'est ainsi qu'elles sont passées à 47.803 kg en 2002, 3.354 kg en 2003 et 996 kg en 2004, correspondant ainsi à respectivement 850.499.535 ; 24.260.810 et 3.500.000 Dobras.

Dans le cadre de l'accord de la pêche entre le gouvernement de Sao Tomé et l'Union Européenne, d'autres captures sont effectuées sous licence de pêche mais les données ne sont pas disponibles. Ces données doivent être mises à la disposition de la Direction de la pêche pour les besoins de gestion de la ressource.

4.1.3 Importations

Selon les données officielles, les importations de poissons et dérivés ont connu l'évolution suivante : 19.681 Kg pour 502.437.406 Dobras en 2000 ; 1.445 Kg en 2001 correspondant à

¹ Le taux de change était de : 1 USD = 8.842,11 Dbs en 2001 ; 1 USD = 9.089,22 Dbs en 2002 ; 1 USD = 9.347,58 Dbs en 2003 et 1 USD = 9.002,32 Dbs en 2004.

72.725.747 Dobras ; 3.917 Kg en 2002 pour 107.875.392 Dobras ; 7.931 Kg équivalent à 250.648.420 Dobras en 2003 et 5.708 Kg en 2004 pour 173.070.230 Dobras.

4.1.4 Disponibilité apparente annuelle et consommation annuelle par tête

Les chiffres montrant le calcul de la disponibilité annuelle en poisson et de la consommation per capita sont présentés au tableau 3.

Tableau 3 : Consommation per capita annuelle de produits halieutiques

Désignation	Unité de mesure	2000	2001	2002	2003	2004
Production Totale	Tonnes	4.042,9	3.692,0	3.820,0	4.050,0	4.141,3
Importation	Tonnes	19,7	1,5	3,9	7,9	5,8
Exportation	Tonnes		127,0	47,8	3,4	0,96
Disponibilité apparente	Tonnes	4.062,6	3.566,5	3.776,1	4.092,6	4.145,7
Population	Nombre	135.445	137.599	140.365	143.186	146.056
Consommation per capita	kg / habitant.	29,99	25,92	26,90	28,58	28,38

Source : calculs effectués par les auteurs

La consommation apparente annuelle per capita était, jusqu'à une date récente, la plus élevée d'Afrique de l'Ouest, soit plus de 40 kg. Elle a toutefois fortement baissé depuis la moitié des années 80 en raison de la chute de la production nationale qui n'a pas été compensée par un accroissement des importations (Kébé, 1998). Elle reste cependant élevée (28,4 kg en 2004), la république de Sao Tomé e Príncipe faisant toujours partie des plus grands pays consommateurs de poisson de la région. Néanmoins, il existe un profond déséquilibre en termes d'approvisionnement des populations en produits halieutiques. Les familles des pêcheurs ont un fort niveau d'autoconsommation, les populations des zones côtières et de la capitale ont facilement accès à ces produits. En revanche, pour les populations de l'intérieur de l'archipel, dans les plantations essentiellement qui sont difficilement accessibles en raison des problèmes de transport (rareté et coût), la consommation de poisson est très faible.

4.2 **Balance commerciale des produits de la pêche**

Le solde de la balance commerciale des poissons et produits dérivés est négatif pour 2000 (-19.681 Kg), année pour laquelle on a officiellement enregistré aucune exportation (tableau 4).

Pour les deux années suivantes, le solde est positif, avec respectivement +125.569 et +43.886 Kg. En 2003 et 2004, la situation est devenue encore déficitaire. On observe exactement la même évolution situation pour le solde en valeur.

Les soldes négatifs de la balance commerciale reflètent réellement la situation du blocage des exportations en provenance de Sao Tomé et par l'Union Européenne suite au manque de moyens logistiques et à l'inexistence d'autorités sanitaires pour un contrôle efficace de la qualité des produits destinés à l'exportation. Sao Tomé et Principe n'est encore prêt à remplir les conditions requises pour devenir un pays exportateur de produits halieutiques.

Tableau 4 : Solde de la balance commerciale des produits de la pêche

Solde balance commerciale de poissons et produits dérivés (en Kgs)					
Désignation	2000	2001	2002	2003	2004
Importations	19.681	1.445	3.917	7.931	5708
Exportations		127.014	47.803	3.354	996
Solde	-19.681	125.569	43.886	-4.577	-4.712
Taux de croissance des importations		-92,7	171,1	102,5	-28,0
Taux de croissance des exportations			-62,4	-93,0	-70,3
Solde balance commerciale de poissons et produits dérivés (en Dobras)					
Désignation	2000	2001	2002	2003	2004
Importations	502.437.406	72.725.747	107.875.392	250.648.420	17.307.0230
Exportations		2.391.655.020	850.499.535	24.260.810	3.500.000
Solde	-502.437.406	2.318.929.273	742.624.143	-226.387.610	-169.570.230

3.3 Emplois générés

La pêche artisanale constitue une importante source d'emplois pour de nombreuses familles. Par rapport à la situation géographique du pays, on peut affirmer que presque toute la zone littorale est habitée par des personnes dont les activités sont liées à la pêche.

Le tableau 5 montre que le nombre de pêcheurs artisans en activité a connu une hausse entre 2000 et 2003.

Tableau 5 : Evolution du nombre de pêcheurs artisans

Désignation	2000	2001	2002	2003
Nombre de pêcheurs	3.310	3.906	4.687	5.296

Source : Direction des pêches – MADRP/INE

D'autres emplois sont générés par les activités liées à la pêche. C'est ainsi qu'on peut noter par exemple les femmes et les hommes qui commercialisent le sel utilisé pour la transformation des produits de la pêche, les produits agricoles en général (banane, huile de palme, tarot, etc.), les hommes qui assurent le transport des produits halieutiques vers les principaux marchés de vente et compagnies agricoles, les hommes et femmes qui vendent le poisson. L'absence de statistiques détaillées ne permet pas d'apprécier l'importance de ces autres emplois liés à la pêche à Sao Tomé e Príncipe.

4.4 Richesse nationale

4.4.1 Valeur ajoutée à la production

On constate que la contribution de la pêche dans la richesse nationale est très importante. Selon les données estimées de l'Institut National de la Statistique, on peut affirmer que la pêche contribue pour 5,13 et 5,22% au PIB respectivement pour les années 2000 et 2002.

Dans le secteur primaire (pêche, agriculture, forêt, élevage), la pêche participe avec 19,0% et 19,2% respectivement pendant cette période (tableau 6).

Tableau 6 : Produit Intérieur Brut (prix courants) - 2000/2002 (Billions Dbs)

Désignation	2000*	2001*	2002*
Secteur Primaire	126,34	139,26	151,79
Agriculture, Forêt et Elevage	102,34	112,52	122,64
Pêche	24,00	26,74	29,15
Secteur Secondaire	66,91	81,15	88,46
Secteur Tertiaire	274,67	291,49	317,73
Produit Intérieur Brut	467,92	511,90	557,98
Pêche / PIB (%)	5,13	5,22	5,22

Source:Institut National de la Statistique

* Données estimées

4.4.2 Valeur ajoutée à la valorisation

Il est clair que la valorisation des produits de la pêche est très importante compte tenu de la valeur ajoutée dégagée. Mais pour de problèmes de disponibilité d'information sur la transformation (fumage et salage) et la commercialisation des produits de la pêche, il n'a été possible de calculer que la valeur ajoutée des produits de fumés.

En intégrant, ces éléments on obtient une plus importante contribution de la pêche au PIB (tableau 7) : 5,8% en 2002 par exemple contre 5,2% (selon les calculs de la Comptabilité Nationale).

Tableau 7 : Produit Intérieur Brut (prix courants) - 2000/2002 (Billions Dbs)

Désignation	1999	2000*	2001*	2002*	2003**	2004**
Secteur Primaire	115,70	126,34	139,26	151,79	155,25	167,38
Agriculture, Forêt et Elevage	94,30	102,34	112,52	122,64	113,04	124,19
Pêche	21,40	24,00	26,74	29,15	42,21	43,19
Secteur Secondaire	53,37	66,91	81,15	88,46	93,64	135,14
Secteur Tertiaire	257,87	274,67	291,49	317,73	355,21	383,47
Produit Intérieur Brut	426,93	467,92	511,90	557,98	604,10	686,00
Pêche (a)	29,00	31,06	27,80	32,70	42,21	43,19
Produit Intérieur Brut (a)	434,53	474,98	512,96	561,53	604,10	686,00
Pêche / PIB (%) (a)	6,7	6,5	5,4	5,8	7,0	6,3

Source:Institut National de la Statistique

* Données estimées

** Données de la projection

(a) Donnés des auteurs

Ceci montre clairement qu'en l'absence de données fiables sur toutes les composantes de la filière pêche (production, transformation et commercialisation), la contribution de la pêche au PIB est largement sous-estimée par l'Institut national de la statistique de Sao Tomé et Principe (INE). Il y'a un besoin urgent d'amélioration de la méthode d'élaboration des comptes nationaux par l'INE en adoptant l'approche proposée par le PMEDP.

4.5 Investissements dans le secteur de la pêche

4.5.1 Investissements privés

Le tableau 8 montre une légère augmentation du nombre d'embarcations utilisées par les pêcheurs artisans.

Tableau 8 : Equipements des pêcheurs artisans

Désignation	2000	2001	2002	2003
Nombre d'embarcations	2.125	2.253	2.524	2.953
Avec moteur hors bord	575	682	884	1.207
À voile ou rame	1.550	1.571	1.640	1.746
Nombre de moteurs	n.d.	n.d.	n.d.	339
Nombre de filets (200 m)	215	220	250	270

Pour l'année 2003, les investissements réalisés par les pêcheurs artisans s'élèvent à plus de 16 millions de dollars américains (tableau 9).

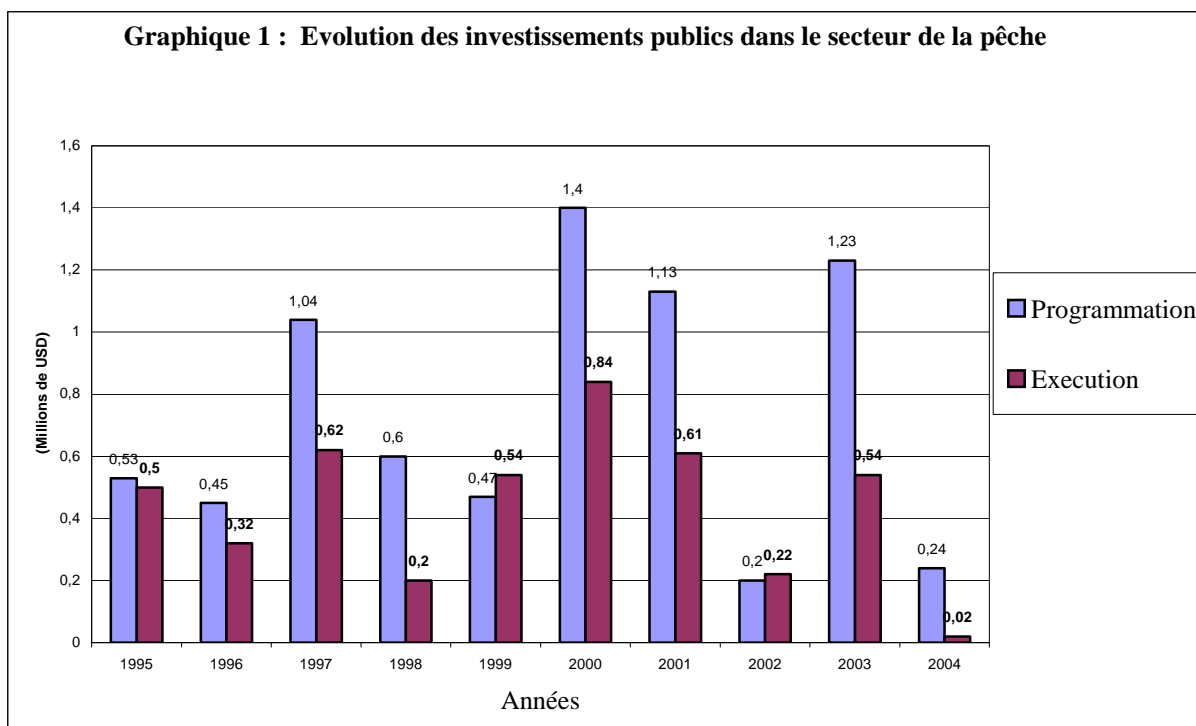
Tableau 9 : Evaluation des équipements de pêche en 2003 (US\$)

Equipement	Prix unitaire	Investissement total
Pirogues motorisées	250	301.750
Pirogues à rame	8.500	14.841.00
Moteurs	2.500	847.500
Filets	300	81.000
Total	-	16.071.250

4.5.2 Evolution des investissements publics dans la pêche entre 1995 et 2004

D'une manière générale, on note que le niveau d'exécution financière pendant la période 1995 - 2004 est relativement faible par rapport à la programmation, à l'exception des années 1999 et 2002 où on enregistre un taux d'exécution de 115% et 110% respectivement. Cette situation est plus critique en 2004 avec un taux d'exécution de seulement 8,33%, à cause du non paiement de la part de l'Union Européenne des licences de la pêche suite à quelques problèmes dans l'utilisation de ces fonds en 2003 (graphique 1).

De l'autre côté, on note que les années 1997, 2000 et 2001 ont enregistré des niveaux d'exécution d'environ 0,62; 0,84 et 0,62 millions de dollars US respectivement, conséquence de la mise en œuvre des activités du projet pêche artisanale phase II (financement de CFD et FIDA) : acquisition d'équipements et matériaux de pêche et réhabilitation du port de Neves, respectivement.



Source : Ministère du Plan et des Finances

4.6 Finances publiques

Le tableau 10 donne des informations sur la contrepartie de l'accord de pêche signé entre l'Union Européenne et le gouvernement santoméen, une des contributions du secteur de la pêche au budget de l'Etat.

Tableau 10 : Compensation financière du protocole entre l'Union Européenne et le Gouvernement Santoméen (1.000 USD)

Période	N° de bateaux	Montant reçu	Appui aux activités du secteur de la pêche						Total
			Programme scientifique	Système de vigilance	Appui institutionnel	Bourses d'étude	Réunions	Pêche artisanale	
1990-1993	51	1980	180	-----	-----	-----	450	-----	2.610
1993-1996	48	1980	300	-----	-----	-----	-----	-----	2.280
1996-1999	69	2160	225	-----	42	75	108	-----	2.610
1999-2002	76	1004	301	301	120	201	-----	80	2.008
2002-2005	63	1673	335	334	134	91	132	89	2.789

N.B. 1 ECUS = 1,2 USD

1999 : 1 EURO = 1,050 USD

2005 : 1 EURO = 1,2675 USD

On observe que la République de Sao Tomé e est entrain de bénéficier des montants mis à la disposition du Gouvernement soit environ 2,5 millions de dollars US tous les 3 ans dans le cadre de l'accord de la pêche signé avec l'Union Européenne. Ces montants sont destinés pour la plupart à la réalisation des dépenses de forme multidisciplinaire (administratif). Il faut souligner que pour la période 1990 - 1993 les dépenses consacrées aux réunions sont estimées à 0,45 millions de dollars US.

On peut conclure que malgré la contribution assez significative du secteur de la pêche au Programme d'Investissements Prioritaires (PIP), 26%, les investissements réels dans le

secteur n'ont pas été suffisants, l'essentiel étant consacré aux travaux préparatoires liés à l'exploitation pétrolière.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusion

- Amélioration de la méthode d'élaboration des comptes nationaux par l'Institut National de la Statistique en adoptant l'approche proposée par le PMEDP
- Manque d'informations sur les autres activités liées à la pêche (transformation et commercialisation)
- Manque de synergie entre la Direction des pêches et l'Institut National de la Statistique pour un échange régulier d'informations dans le cadre de l'élaboration des comptes nationaux annuels
- Besoin de mener des études complémentaires sur la pêche pour disposer d'informations plus fiables devant aider à élaborer les comptes nationaux.
- Insuffisance de ports de débarquement des produits de la pêche
- Besoin des investissements dans la conservation des produits de la pêche
- Le système de collecte des informations au niveau de la pêche est meilleur que celui des autres composantes du secteur primaire (agriculture, forêt et élevage)
- Déficience du système de collecte des informations sur pêcheurs qui arrivent débarquent leurs produits tard dans la nuit ou très tôt le matin
- Importance des transactions des produits de la pêche en haute mer, ce qui facilite par le suivi des débarquements.

5.2 Recommandations

- Renforcer le système de collecte des données sur la pêche
- Elaborer des études ciblées sur la transformation et la commercialisation des produits de la pêche
- Renforcer la synergie entre la Direction de la pêche et l'INE, entre la Direction de la pêche, les services de la douane, de la garde côtière, du port et des aéroports de Sao Tome et de l'île de Principe
- Évaluer la contribution des petits et moyennes entreprises de pêche et du secteur informel au budget de l'Etat
- Évaluer la contribution des transactions des produits de la pêche dans la zone côtière
- Construction de ports de débarquement des produits de la pêche
- Formation du personnel pour la collecte des données
- Réduction des taux d'importation pour stimuler l'exportation
- Construction d'infrastructures de conservation des produits de la pêche
- Renforcer le système de surveillance côtière
- Mise en œuvre des actions du conseil national de la statistique
- Évaluation de la contribution de la pêche industrielle au PIB.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ministère du Plan et des Finances, Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, Décembre 2002.
2. Ministère du Plan et Finances, Diagnostic sur la situation de la population et genre à Sao Tomé e Príncipe.
3. République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe, BIT, PNUD, Rapport sur le Profil de la pauvreté Sao Tomé e Príncipe, Mai 2001.
4. Ministère du Plan et des Finances, Stratégie Nationale pour l'égalité et l'équité de genre à Sao Tomé e Príncipe, Mars 2005.
5. Rapport sur les résultats de l'enquête sur la population active, emploi et chômage à Sao Tomé e Príncipe, IPAED -2002.
6. Ébauche de Plan Directeur des Pêches de la République Démocratique de Sao Tomé e Príncipe DIPA, Novembre 1998.
7. Enquête sur la production, Pêche artisanale, Juillet 2003.
8. Caractéristiques socio-économiques de la pêche artisanale maritime à Sao Tomé e Príncipe, DIPA, 1995.
9. Compendium des enquêtes sur les accidents en mer dans six pays de l'Afrique Centrale, DIPA, 1997.
10. Revue sectorielle de la pêche artisanale à Sao Tomé e Príncipe, DIPA, Juin 1994.
11. Statistiques de la pêche, Direction de la Pêche, 1997.

Annexe 1

COMPTE DU SECTEUR DE LA PÊCHE (Estimation)					
Désignation		1999	2000	2001	2002
Indice du volume de la production	Índice	1,08	1,05	1,05	1,04
Indice de prix à la production	Índice	1,34	1,07	1,01	1,12
Production de poisson	Ton.	3380	3545	3710	3874
Autres produits de la mer	Ton.	376	394	412	431
Production brute	Ton.	3756	3939	4122	4305
Taux de autoconsommation	%	15	15	15	15
Production autoconsommée	Ton.	563	591	618	646
Production vendue	Ton.	3193	3348	3504	3659
Taux de production vendue au pris de la production	%	20	20	20	20
Production vendue au prix de la production	Ton.	639	670	701	732
Production vendue au prix de consommation	Ton.	2554	2678	2803	2927
% prix de la production / prix de consommation	Índice	0,71	0,71	0,71	0,71
Prix de la production	Db./Kg.	8435,0	8985,0	9106,0	10229,0
Prix au consommateur	Db./Kg.	11872,5	12646,5	12816,5	14397,4
Consommation de carburant	Mil Lit.	1091,4	1022,0	952,7	985,5
Prix du carburant	Db./Lit.	3050,0	5683,3	6545,8	7000,0
Valeur de la production brute					
Autoconsommation	10 ⁶ Dbs	31682	35392	37535	44036
Vente	"	4749	5310	5628	6608
Marge	"	26933	30082	31907	37428
Valeur consommation finale	"	8776	9801	10399	12199
Vente/prix de la production	"	39650	44290	46977	55112
Vente/prix au consommateur	"	4579	5113	5424	6363
Autoconsommation	"	30322	33867	35925	42141
Valeur consommation intermédiaire	"	4749	5310	5628	6608
Exportation	"	808	903	957	1123
	"				
Poisson frais					
Production de poisson frais		31682	35392	37535	44036
Consommation intermédiaire		4296	7097	7610	8470
Carburant	"	3329	5808	6236	6899
Autres	"	967	1289	1374	1571
Valeur ajoutée	"	27386	28295	29925	35566
	"				
Poisson fumé					
Production de poisson fumé		2424	2709	2871	3369
Consommation intermédiaire		808	903	957	1123
Valeur ajoutée		1616	1806	1914	2246
Valeur consommation de poisson fumé	"	3272	3657	3876	4548
Marge	"	848	948	1005	1179

ANNEXE-II

COMPTE DU SECTEUR DE LA PÊCHE (Donnés réels de la pêche et IPC)

Désignation		1999	2000	2001	2002	2003	2004
Indice du volume de la production	Índice	1,08	1,08	0,91	1,03	1,06	1,03
Indice de prix à la production	Índice	1,34	1,07	1,01	1,12	1,17	1,03
Production de poisson	Ton.	3380	3639	3323	3438	3645	3727,3
Autres produits de la mer	Ton.	376	404	369	382	405	414
Production brute	Ton.	3756	4043	3692	3820	4050	4141,3
Taux d'autoconsommation	%	15	15	15	15	15	15
Production autoconsommée	Ton.	563	606	554	573	608	621
Production vendue	Ton.	3193	3437	3138	3247	3442	3520,3
Taux de production vendue au prix de la production	%	20	20	20	20	20	20
Production vendue au prix de la production	Ton.	639	687	628	649	688	704
Production vendue au prix de consommation	Ton.	2554	2750	2510	2598	2754	2816,3
% prix de la production / prix de consommation	Índice	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71
Prix de la production	Db./Kg.	8435	8985	9106	10229	11946	12292
Prix au consommateur	Db./Kg.	11872,5	12646,5	12816,5	14397,4	16812,8	17300,7
Consommation de carburant	Mil Lit.	1091,4	1022,0	952,7	985,5	975,0	980,0
Prix du carburant	Db./Lit.	3050	5683,3	6545,8	7000	7016,7	8625
Valeur de la production brute							
Autoconsommation	10 ⁶ Dbs	31682	36326	33620	39075	48381	50905
Vente	"	4749	5445	5045	5861	7263	7633
Marge	"	26933	30881	28575	33214	41118	43272
Valeur consommation finale	"	8776	10073	9309	10833	13408	14106
Vente/prix de la production	"	39650	45473	42071	48912	60556	63713
Vente/prix au consommateur	"	4579	5250	4857	5647	6991	7356
Autoconsommation	"	30322	34778	32169	37404	46302	48724
Valeur consommation intermédiaire	"	4749	5445	5045	5861	7263	7633
Exportation	"	808	926	858	996	1233	1298
	"						
Poisson Frais							
Production de poisson frais	"	31682	36326	33620	39075	48381	50905
Consommation intermédiaire	"	4296	7115	7532	8370	8493	10316
Carburant	"	3329	5808	6236	6899	6841	8453
Autres	"	967	1307	1296	1471	1652	1863
Valeur ajoutée	"	27386	29211	26088	30705	39888	40589
Poisson fumé							
Production de poisson fumé	"	2424	2778	2574	2988	3699	3894
Consommation intermédiaire	"	808	926	858	996	1233	1298
Valeur ajoutée	"	1616	1852	1716	1992	2466	2596
Valeur consommation de poisson fumé	"	3272	3750	3475	4034	4994	5257
Marge	"	848	972	901	1046	1295	1363